

## La Guerre froide et l'urbanisation dispersée de la Suisse

# Sortez de la ville!

Aujourd'hui, personne ne prétend que l'aménagement urbain pourrait porter la marque de stratégies militaires. Un regard rétrospectif nous permet toutefois de supposer que la ville dispersée que nous connaissons en Suisse était un concept au service de l'armée.

Gerold Kunz, architecte et conservateur des monument et sites NW

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sécurité et aménagement urbain sont restés indissociables. La révolution industrielle transforme la ville. La modification des techniques de guerre provoque le démantèlement des fortifications. L'espace libéré est aménagé de boulevards périphériques aérés. Le chemin de fer complète la libération de la ville dont l'expansion n'est plus entravée dans des limites étroites.

Stanislaus von Moos, qui a étudié l'influence des fortifications sur la ville de la Renaissance italienne, considère les ouvrages fortifiés comme une forme précoce d'un style international. Par leur force symbolique, les tours du Moyen Age remplissaient une fonction défensive.

En 1935, lors de l'exposition du CIAM sur la ville fonctionnelle, à Amsterdam, les jeunes architectes Rudolf Steiger, Wilhelm Hess et Georg Schmitt avaient présenté un historique des facteurs ayant contribué à l'aménagement des villes. Les armes offensives et défensives arrivaient en second, après la structure sociale. Cette contribution que Walter Gropius n'a pas tardé à censurer à l'époque donne un aperçu intéressant des débuts de l'urbanisme moderne en Suisse.

### Risque d'incendie et structure urbaine

L'intérêt stratégique de l'armée pour les villes décentralisées n'a pas encore fait l'objet de recherches. Pourtant, les stratégies militaires avaient observé qu'un habitat dispersé est moins vulnérable aux attaques aériennes. La Confédération avait un droit de regard sur les plans de zones communaux et pouvait ainsi défendre l'intérêt national. Dans les années 50, la Suisse n'avait pas encore de législation sur l'aménagement du territoire. L'article constitutionnel sur l'aménagement du territoire a été accepté en 1969, et la loi fédérale d'application n'est entrée en vigueur qu'en 1980, peu avant la fin de la Guerre froide, alors que l'urbanisation du pays était déjà diffuse. Le fameux livret: «Défense civile» paru en 1969, établissait un lien entre les structures urbaines et les

risques d'incendie, et montrait qu'une vieille ville présentait une cinquantaine de foyers d'incendie potentiels par l'hectare, et un quartier périphérique, grâce à son maillage vert, seulement six à huit. Le rejet de la ville dense par l'armée peut être décrypté comme un mandat de décentralisation.

### Expérience de la guerre aérienne

Dans les années 50, l'architecte américain Frank Lloyd Wright a demandé de sortir de la ville et construit ses «usonian houses» le plus loin possible de la ville car l'expérience de la Seconde Guerre mondiale l'avait persuadé que l'habitat dispersé était moins tentant pour les bombes. En Allemagne, les bombes avaient dévasté le cœur historique de Berlin, et des études d'Albert Speer sur la conception urbanistique des villes arrivaient à la conclusion que la ville diffuse protège des incendies et des bombes. L'aménagiste Johannes Göderiz avait fixé les premiers principes d'une décentralisation qui évite le gigantisme des villes et les concentrations urbaines.

### Invention de l'indice d'utilisation

La décentralisation concentrée a guidé l'urbanisme suisse des années 50. L'urbanisation s'est étendue sur la campagne grâce à l'automobile. L'appel de Wright a été entendu, et les villes et villages se sont développés selon une croissance organique. Max Frisch disait (en substance) que la liberté en Suisse, c'était surtout la liberté de chaque Suisse de construire là où il le voulait, comme il le voulait, sans planification, en toute liberté.

Au début de l'aménagement du territoire, la densité a fait débat. Hans Marti, l'un des protagonistes les plus influents du débat de 1957, était persuadé que les indices de densité pouvaient influencer sur l'urbanisme et a proposé la mise en place de l'indice d'utilisation du sol pour différencier les zones à bâtir. Ce mécanisme a marqué le développement territorial de la Suisse et a donné naissance à la ville que nous connaissons aujourd'hui.



**Cottens**  
(photo Yves André)

L'«Enquête photographique fribourgeoise» 2008 a été confiée à Yves André. Cette sixième enquête intitulée «Paysages occupés» témoigne de l'occupation de plus en plus importante du paysage par des constructions. En 1996, le Service de la culture du Canton de Fribourg créait «l'Enquête photographique fribourgeoise». A l'issue d'un concours, il confie tous les deux ans, à un photographe, la réalisation d'une enquête sur un sujet documenté. Celle-ci fait ensuite l'objet d'une exposition, éventuellement d'une publication. Cette initiative s'inscrit dans une politique d'encouragement à la création et permet également de constituer un patrimoine photographique contemporain consacré à un canton.

2008 wurde Yves André mit der «Fotografischen Ermittlung: Thema Freiburg» beauftragt. Seine Reportage, die sechste dieser Reihe, trägt den Titel «Paysages occupés» und illustriert, wie die Landschaft des Kantons immer mehr von Bauten in Beschlag genommen wird.

1996 hat das Kulturamt von Freiburg die «Fotografische Ermittlung: Thema Freiburg» ins Leben gerufen. Im Rahmen dieses Projektes beauftragt der Kanton alle zwei Jahre eine Fotografin, einen Fotografen mit der Realisierung einer Reportage. Das Resultat dieser Arbeit wird jeweils anlässlich einer Ausstellung gezeigt und öffentlich gemacht. Diese Initiative entspricht der Politik zur Förderung des kreativen Schaffens und ermöglicht es zudem, ein fotografisches Inventar des Kantons aufzubauen.